



D20260913

COMMUNE DE POMPIGNAN (Gard)

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DES FÊTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 28 septembre 2026

L'an deux mille-vingt-six, le vingt-huit septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de POMPIGNAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Michel FOUGAIROLLE, Maire.

Étaient présents : BAISSADE Matthieu, BANCEL Frédéric, CHAZEL Ema, FOUGAIROLLE Michel, GRELLOIS Irène, LEBLOND Nadège, LEROND-PLUQUET Amandine, MEJEAN Gilles, MORALES Angélique, SEGURA Mireille, SEMENOFF Serge, TAVER Virgile, TEISSONNIERE Daniel.

Étaient absents : CRES Sébastien (Procuration à MEJEAN Gilles), CHARLES Fabienne.

Mme. LEBLOND Nadège a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de subvention émanant du comité des fêtes de Pompignan afin de participer à la prestation musicale du dimanche soir, lors de l'apéritif et pour les animations musicales en soirée lors de la fête votive 2026.

La demande a été étudiée par le bureau municipal.

Après avoir ouï l'exposé de monsieur le maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (1 abstention) :

*Émet un avis favorable à la demande de subvention formulée par le comité des fêtes de Pompignan pour un montant de 1 600€ ;

*Autorise monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour verser la subvention.

Pour extrait conforme.

A Pompignan, le 29 septembre 2026
Le Maire, Michel FOUGAIROLLE.



La secrétaire de séance, Nadège LEBLOND.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le



ID : 030-213002009-20260928-D20260913-DE